

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-deux, le 21 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 novembre 2022.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOuset, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Sylvie DELOCHE, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Héléne PINET, Jean-Michel BOCHATON, Sandrine AUGIER.

POUVOIRS : Catherine BARNERON à Dimitri DELAIGUES, Dorian DANTIN à Stéphanie HOuset, Claude ILLY à Sandrine AUGIER.

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES POUR L'ANNEE 2023

Le Conseil Municipal, par 33 pour, attribue aux associations culturelles les subventions suivantes :

	Fonctionnement 2022	Exceptionnelle 2023
- Action Jeune Théâtre	2 000 €	2 gratuités train théâtre
- Chorale Cantavioure	200 €	
- Comité des fêtes	1 300 €	22 000 € (corso/fêtes de mai)

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

PV de séance affiché le

Le Maire,


